MAIRIE DE MASSERAC

Conseillers en exercice : 13
Conseillers présents : 11
Excusés : 2
Pouvoirs : 0
Conseillers votants : 11

L'an deux mil dix-neuf, le samedi douze octobre à dix heures trente, le Conseil Municipal de MASSERAC s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à la mairie de MASSERAC sous la présidence de Monsieur Fabrice SANCHEZ, Maire.

La séance était publique.

Présents : Fabrice SANCHEZ, Rémy FRICAUD, Julien RICORDEL, Stéphanie LAFORGE, Régis CLAVIER, Bruno MASETTO, André CHASLES, Soumaya GUILLOUX, Clotilde MOURAUD, Fabien DEMARCQ, Thierry OLIVIÉ.
Excusés et Pouvoirs: Jean Michel HUBER, Yveline KORCHEF.
Secrétaire de séance : Clotilde MOURAUD

Compte rendu
Réunion Conseil Municipal du samedi 12 octobre 2019 à 10h30

Préambule

- **Vie institutionnelle intercommunale**

-Différentes présentations
Reçu par mail

- rapport annuel SMICTOM Pays de Vilaine 2018
- rapport déchets Redon Agglo 2018
- rapport d'activités Redon Agglo 2018 à commenter
- bilan annuel & triennal PLH

Monsieur le Maire fait une brève présentation du rapport d'activités de Redon Agglomération puis se propose de répondre aux questions des élus.
Sans question de l'assemblée, Mr le Maire propose de prendre acte des différents rapports et bilans.

- PV CLETC – Commission Locale d'Evaluation de Transferts des Charges
Transmis par mail avec l'ordre du jour
Lecture du PV par Mr le Maire
Bien que la commune de Massérac ne soit pas impactée par les points évoqués lors de cette CLETC, Monsieur le Maire propose de délibérer : le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

- **Finances :**

- Demande de Fonds de Concours : 4 dossiers

La commission communale « Finances » s'est réunie le 3 octobre 2019.
Le principal ordre du jour était la répartition de l'enveloppe disponible au terme des fonds de concours versés par l'agglomération, soit 85 837€.

Quatre projets maximum peuvent être présentés.

Il a été proposé de retenir les 4 projets suivants :

- Halles
- Aménagement des abords de la gare
- Moulin Roquet
-Modernisation & sécurisation des équipements sportifs et de loisirs de plein air communaux.

Une commission finances au sein de Redon Agglo a lieu le 15 octobre et ces 4 projets seront présentés.

Lecture avec quelques précisions sur le document de travail, par le Maire :

- Halles : 30 732€ reste à charge de la commune

- Gare : box vélo sécurisé offert par l'agglo puis 30 493€ reste à charge de la commune

- Modernisation & Sécurisation de loisirs de plein air : 28 000€ reste à charge de la commune

- Moulin Roquet : la 1re idée était de mettre hors d'eau le moulin : réparation provisoire de bâchage et charpente pour environ 25 000€
Aussi, l'adjointe aux bâtiments propose de réaliser une rénovation définitive pour environ 41 200€.
Monsieur le Maire est plutôt favorable à la réparation définitive
Les travaux à réaliser pour ce moulin sont :
- Couronnement par un maçon
- Charpente
- Couverture
- Fermeture tôle
- Echafaudage location d'environ 5 semaines
Les honoraires d'architecte et de déclaration préalable seront d'environ 1 100€
Le suivi des travaux sera réalisé en interne avec la commission bâtiment

Mr le Maire propose de retenir ces 4 projets dont la version de réparation définitive pour le moulin Roquet.
L'assemblée approuve à l'unanimité

- DSIL (Dotation de Solidarité à l'Investissement Local) & DETR (Dotation des Equipements des Territoires Ruraux) 2020 –

Projet Nouvelle Mairie

Suite à la commission finances du 3 octobre, il est proposé de déposer une pré-demande de financement pour le projet d'une nouvelle mairie dont la première estimation est d'environ 650 000€ (rénovation d'un bâtiment existant, construction d'une extension neuve).
Vu en commission finances et réunion adjoints
L'assemblée approuve à l'unanimité.

Aussi, Mr le Maire propose de lancer avant la fin de l'année, un appel d'offres pour retenir un architecte et une équipe de maitrise d'œuvre composée d'un bureau d'études structures, d'un bureau d'étude fluides, d'un bureau de contrôle technique et d'un coordinateur SPS.
L'objectif souhaité est une présentation d'un projet courant 2020 pour une réalisation en 2021.
L'assemblée approuve à l'unanimité.

Il est à noter, remarque un membre de l'assemblée, que l'opération est bien un projet.
Ce qui ne signifie pas qu'il s'agira du coût réel, prévoir le mobilier, la téléphonie…

- **Tarifs communaux** – (PJ : grille derniers tarifs + tarifs salle polyvalente)

Mr le Maire propose de reconduire les tarifs 2019 à l'identique pour le 1er janvier 2020 : vente bois, concession cimetière, ticket cantine etc sauf les tarifs de la salle polyvalente qui avaient été révisés lors du conseil du 14 septembre pour un effet à compter du 16 septembre 2019.

L'assemblée approuve à l'unanimité

- Logement communal d'urgence :
Il est proposé de porter le loyer de 250 à 300€ afin d'intégrer notamment le coût de la collecte des ordures ménagères.

L'assemblée approuve à l'unanimité

- Collecte des ordures ménagères & Environnement :

Compte-Rendu sur la formation compostage du samedi 5 octobre :
2 points à retenir :
- Une fiche technique sera insérée dans le bulletin avec photos (téléchargeable sur le site de Redon Agglo également)
- Collecte des encombrants prévue le 4 novembre : inscription préalable en mairie

- **Travaux :**

- **Démarrage des travaux « Halle »** : début le 15 octobre jusqu'au 15 décembre

Les réunions de chantier auront lieu le lundi à 10h30
Mr le Maire évoque la problématique de l'arbre de la liberté qu'il faut garder.
La circulation sur site sera règlementée par les entreprises intervenantes, au besoin complétée par la commune notamment pour l'accès à l'école.

- **Réhabilitation du Sentier des marais** :

Le devis AIRE (Main d'œuvre et Matériaux) pour un montant prévisionnel de 10 175€ (association d'insertion non assujettie à la tva) est adopté à l'unanimité
Le devis Self Signal (14 poteaux & 28 panneaux – pour jeu questions réponses dont les maquettes sont toujours chez eux – le parcours sera refait comme à l'origine) pour un montant de 2 461.92€ est adopté à l'unanimité.
La subvention du département de Loire-Atlantique sera proratisée compte tenu du montant de l'opération moins chère que prévu.

- **Moulin Roquet :**

La proposition de rénover définitivement le monument est retenue à l'unanimité pour un montant avoisinant 41 200€

- **Aire de jeu** :

Afin d'offrir une gamme de jeux à toutes les tranches d'âge d'enfants de la commune, il est proposé d'acquérir un 3ème jeu pour un montant de 2 659.30€ HT
Un élu demande si une signalétique règlementation sera bien installée sur place.
Le devis de Redon Clôture Aménagement est accepté à l'unanimité.
Mr le Maire propose que l'accès aux jeux soit interdit lorsqu'il y a des travaux. Pour autant l'aire de loisirs ne sera pas fermée en dehors de ces périodes
Stéphanie LAFORGE est la personne référente en terme de sécurité

- **Enfance/Jeunesse**

- Information : Contrat CAF : prévoir une baisse de 5 000€ relatif à un poste de coordinateur non retenu (Ex SIVU)

- **SPIC Photovoltaïque :**

Il est proposé de remplacer l'administrateur Daniel GUILLET décédé par Bruno MASETTO
Aussi Mr le Maire évoque le souhait de définir les statuts du SPIC avant la fin du mandat.

- **Associations**

Compte Rendu réunion du 28 septembre 2019 déjà envoyé par mail
La réunion avec présentation d'un diaporama via le nouveau vidéoprojecteur de la salle polyvalente s'est très bien déroulée.

Questions et Informations diverses :

- Repas pour les ainés de Massérac le 7 décembre 2019 :
Seront présents : Fabrice SANCHEZ, Bruno MASETTO, Régis CLAVIER, Julien RICORDEL, André CHASLES, Thierry OLIVIE, Rémy FRICAUD, Soumaya GUILLOUX peut être
Rémy FRICAUD indique que la distribution des colis aura lieu le 21 décembre

- Bulletin municipal édition janvier 2020 – recueil des éléments au plus tard le 15 novembre => information aux associations, nouveaux artisans, Compte rendu de commissions communales ...

- Cérémonie du 11 novembre 10H45 mairie 11h monument

- Tour de table :

- Mathématiques nouvelles explication de la nouvelle méthode par Clotilde
Jean-Michel Blanquer a confié une mission sur les mathématiques à une équipe menée par Cédric Villani, député de l'Essonne, et Charles Torossian, inspecteur général de l'éducation nationale. Le rapport sur l'enseignement des mathématiques en France fait un constat négatif du niveau en mathématiques en primaire
Une formation spécifique est dispensée auprès des enseignants autour de la « *MHM = Méthode Heuristique de Mathématiques* » qui nécessite un peu de matériel.
Un travail est réalisé en lien avec le REP (Réseau d'Education Prioritaire).
L'acquisition de matériels est faite pour 2 niveaux pour cette année scolaire pour 434.97€.
Mr le Maire souhaite avoir un retour des enseignants dans quelques mois.

- Commission bâtiments fixée le 28 octobre à 18h30

- Julien RICORDEL évoque le projet de travaux de sécurité routière prévu en 2020.
Monsieur RONDOUIN, responsable de secteur Plessé & Guémené-Penfao du service aménagement du Département de Loire-Atlantique s'est déplacé à Massérac
Il est prévu l'installation de ralentisseurs de type trapézoïdal avec passage piéton à l'intérieur sur les routes d'Avessac et de Guémené-Penfao pour un montant de douze à seize mille euros.
A noter que des travaux réalisés sur une route départementale dans une agglomération sont à la charge de la commune et hors agglo à charge du département.
Par ailleurs, Mr Le Maire a invité la commission de sécurité routière à venir à Massérac afin de recueillir leurs prérogatives et conseils pour un ralentissement des véhicules vers le village du Plessis.
Aussi, Mr le Maire demande à l'adjoint voirie un chiffrage de réalisations de trottoirs route d'Avessac jusqu'à rue de la Sencive.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H15